



## **Agir en faveur de la préservation des espaces naturels et de la restauration écologique**

HAROPA PORT gère un important domaine terrestre et aquatique, dont une partie importante de l'estuaire de la Seine. Au-delà de démarches ciblées avec les partenaires locaux, le port définit une stratégie biodiversité à l'échelle de l'axe Seine, à travers la mise en place du schéma directeur d'un patrimoine naturel (SDPN), pour une vision globale et partagée. Objectif : renforcer son action en matière de gestion et de préservation des espaces naturels et de restauration des écosystèmes sur les territoires.

Publié le 13/06/2023 - Mis à jour le 15/05/2024

### **Objectif 1 : mieux gérer les espaces naturels**

**Gérer et préserver des espaces naturels** implique une bonne connaissance du territoire et de sa biodiversité. Cela passe par des inventaires de la faune et de la flore, l'expérimentation de méthodes innovantes, la participation à des programmes de recherche comme ceux du Groupement d'intérêt public Seine Aval.

#### **Une nouvelle méthode d'inventaire**

L'**ADN environnemental** permet d'analyser les traces ADN laissées par les espèces dans le milieu aquatique (poissons, amphibiens, bivalves). En 2019, elle a été utilisée par HAROPA PORT | Rouen, en coopération avec l'Office français de la biodiversité, pour observer la **prolifération du gobie à tâches noires**. Cette méthode a également été exploitée par la direction territoriale du Havre pour la **mise à jour des inventaires d'amphibiens** sur son territoire et à Paris en 2021 pour établir **un inventaire des espèces présentes sur ses principaux ports**.

#### **Des animaux à la rescousse**

©HAROPA PORT

Depuis 2017, les **ports ont recours à l'éco-pâturage** : boucs à Aizier et Vieux-Port suivis par leur éleveur et l'association d'insertion Naturaul'un, boucs des fossés, brebis solognotes et vaches pies noires au Havre avec l'association Okotop, chèvres des fossés et moutons d'Ouessant à Limay avec l'entreprise Eco Terra, spécialiste de l'éco-pâturage. Il s'agit de lutter contre les espèces végétales envahissantes (Renouée du Japon notamment) et de limiter les interventions manuelles ou mécaniques (fauches, tontes).

### **Objectif 2 : favoriser la biodiversité dans les zones portuaires**

Les zones portuaires sont des espaces où la biodiversité doit être favorisée, afin de participer au développement de la **trame verte et bleue**, réseau national de continuités écologiques issu du Grenelle de l'environnement.

#### **Immersion de récifs artificiels**

En 2020, en partenariat avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, HAROPA PORT | Le Havre a mis en place un ponton flottant et des **habitats artificiels marins (Biohut<sup>®</sup>) favorisant l'installation de la faune et de la flore dans le bassin portuaire de la Citadelle**. Inutilisé et déconnecté de la Seine, sa richesse aquatique est comparable aux zones littorales naturelles. Il manquait toutefois d'habitats à même de développer la biodiversité. Un suivi écologique est mené depuis deux ans avec l'association Port Vivant. Les ascidies, éponges, crevettes et autres crustacés sont au rendez-vous !

©HAROPA PORT / Remy Dubas

#### **Une gestion différenciée des espaces verts**

Une démarche de **gestion différenciée des espaces verts** de HAROPA PORT est mise en œuvre, notamment sur les ports franciliens depuis 2013. Zéro produit phytosanitaire, fauches tardives, moindre fréquence de tontes, développement de prairies fleuries, éco-pâturage ou plantation d'essences locales, ces techniques diversifiées et adaptées à chaque type d'espace permettent de préserver davantage leur biodiversité.

#### **Des ruches sur le port**

©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

Dès 2013, HAROPA PORT s'est engagé dans la **préservation des abeilles** et à leur maintien au cœur des zones industrialo-portuaires. Les directions territoriales du Havre et de Rouen, avec le concours de Interm'Aide Emploi, et la direction territoriale de Paris, en partenariat avec l'union nationale de l'apiculture française, ont installé des ruches sur les ports de Bonneuil-sur-Marne, Gennevilliers, Limay-Porcheville, Grand-Couronne et au Havre sur des espaces naturels présentant l'avantage d'être hors zones de passage, ombragés, clos et offrant une grande diversité de plantes mellifères.

**HAROPA PORT propose des visites de ses sites pour sensibiliser le public à la sauvegarde des abeilles à l'instar des ports de Bonneuil-sur-Marne et de Gennevilliers lors des journées APIDAYS.**

URL de la page : <https://www.haropaport.com/fr/agir-en-faveur-de-la-preservation-des-espaces-naturels-et-de-la-restauration-ecologique>

### **Objectif 3 : être acteur de la restauration écologique**

Au-delà des multiples actions déjà entreprises, HAROPA PORT élabore une **politique de restauration volontariste de ses espaces naturels**. Le port projette de développer un programme de restauration des fonctionnalités écologiques afin d'anticiper les mesures environnementales et actions de compensation à proposer dans le cadre de ses projets de développement ou de ceux de ses clients.

#### **La restauration écologique de la darse de Lillebonne**

Une **vasière, destinée à servir de nurserie pour les poissons et de zone de nourrissage pour les oiseaux**, a été créée par HAROPA PORT | Rouen, en lieu et place d'une ancienne chambre de dépôt de sédiments de dragage. Pour cette réalisation, des travaux d'ampleur ont été menés : suppression de 300 m de digue de protection en bord de Seine, évacuation d'un volume conséquent de matériaux issus des terrassements (100 000 m<sup>3</sup> environ), creusement de deux mares sur une prairie à proximité, plantation de haies.

#### **La restauration écologique d'une ancienne usine au Hode**

En 2021, le site de l'ancienne usine de Millennium Inorganic Chemicals (MIC), implanté au cœur de l'estuaire au Hode près du Havre, a été restauré en zone humide sur plus de 13 ha. Pour y parvenir, des travaux de déconstruction de la base vie, des infrastructures, ainsi que l'évacuation des remblais ont été réalisés. **Une petite filandre et un plan d'eau constitué d'un îlot central ont été aménagés afin d'accueillir les oiseaux.**

©HAROPA PORT / Marin David

### **La reconversion écologique des zones de Moulineaux et Sahurs**

#### **Aménagées dans le cadre des mesures compensatoires de la construction du quai de Petit-Couronne (QPC)**

les zones de Moulineaux et de Sahurs ont été transformées en espaces de nidification pour les oiseaux.

Depuis 2018, elles accueillent l'œdicnème criard, un oiseau protégé qui nidifie au sol.

Cet oiseau ne se plaît pas dans les lieux où la végétation est trop importante. Ainsi, pour l'entretien des sites, le port a choisi l'éco-pâturage ! En 2024, deux chevaux tractant une herse ont sillonné les 6 ha de terrain afin de faire ressortir les cailloux.

*Chiffre-clé : près de 300 ha d'espaces naturels sur le domaine des directions territoriales de HAROPA PORT ont bénéficié d'une restauration écologique entre 2014 et 2020.*



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00